



**- International Fund for Agricultural Development –
- Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –**

- Reboisement par contrats -

I- Contexte :

1. Nom de l'innovation: reboisement par contrats

2. Pays - Région: Burkina Faso, province du loba

3. Organisation: ONG SOS Sahel Burkina Faso

4. Qui est l'innovateur? SOS Sahel Burkina Faso

5. Acteurs impliqués: Union Ten-Tiètaa, 12 villages

6. Date de lancement: 2001

7. Type d'innovation: innovation institutionnelle entre des bénéficiaires d'un projet de reboisement et une ONG.

II- Concepts clé :

8. Résumé :

Constatant le peu de réussite global enregistré par les microprojets de reboisement dans la zone sahélienne, l'ONG SOS Sahel a proposé une démarche de rémunération du reboisement sur la base du nombre d'arbres viables deux ans après le reboisement. Les bénéficiaires prennent en charge l'ensemble des frais de production et de plantation, et l'ONG s'engage à rémunérer les membres d'un groupement de producteurs pour chaque arbre ayant survécu au bout de deux ans. Le montant de la prime est fonction de la nature de l'espèce plantée (de 0.15 USD à 0.9 USD). Cette opération a permis des taux de reprise de l'ordre de 70% après 2 années ce qui est extrêmement satisfaisant sur le plan technique.

9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre ?

Cette innovation cherche à résoudre le problème de manque de suivi et de faible taux de survie généralement constaté dans les projets de reboisement villageois. Il s'agit de fournir une motivation à assez court terme (2 ans après la plantation) afin d'inciter les bénéficiaires à planter et entretenir des plants pendant au moins deux années (durée critique minimale pour la durabilité du boisement).

10. Facteurs de succès pour la répliation :

Les conditions de rémunération ne sont pas décidées de façon unilatérale par l'ONG mais négociées avec les producteurs sur la base des charges liées à la production de chaque espèce ce qui permet le consensus sur les objectifs.

Un groupement de producteur local est responsabilisé pour le paiement des primes après deux ans ce qui facilite la mobilisation à l'échelle du village et sécurise les contractants.

Les essences reboisées sont choisis par les contractants.

Un contrat papier est signé entre le projet et les bénéficiaires pour sécuriser l'investissement des producteurs.

11. Principaux résultats :

Cette expérience, testée de manière localisée a permis à ce jour un taux de plants vivants de 70% après deux années. Ces résultats après deux années sont au-delà des moyennes généralement observées dans ce type de réalisation.

12. Groupe cible:

Les groupes cibles sont des villageois membre d'un groupement local de producteurs.

13. Difficultés rencontrées:

Cette approche nécessite l'instauration d'un climat de confiance entre l'ONG et les bénéficiaires dans la mesure où aucun intrant financier n'est fourni au démarrage de l'activité : les producteurs assument eux même les coûts de mise en œuvre et auront une rente potentielle deux années après cet investissement humain et matériel.

Ce type d'action nécessite la prise en charge au démarrage d'une formation technique en technique de production de plant et de reboisement.

14. Aspects financiers :

Ce type d'action présente l'avantage de réduire considérablement la complexité technique et financière des activités de reboisement. L'approche étant basée sur les résultats, les biais liés au manque d'entretien et à la divagation animale ne sont pas assumés par le projet mais par les bénéficiaires.

La prime financière versée étant généralement inférieure au prix chez les pépiniéristes privés (et en supprimant les pertes dues au transport) cette technique a une très bonne efficacité.

III- Aspects technique :

15.

Cette innovation n'est pas technique mais uniquement organisationnelle : un contrat d'objectif est signé. Le paiement ne se fait que sur la base des résultats après deux années.

IV- Suivi :

16. Contacts clé:

Nom	Organisation	Email
M. Salifou OUEDRAOGO	ONG SOS Sahel Burkina	sossib@fasonet.bf
M. Blaise SOME	ONG SOS Sahel Burkina	sossib@fasonet.bf
M. Bertrand REYSSET	CILSS	bertrand.reysset@cilss.bf

17. Lien Internet:

18. Documents clé: (Nom du document + lien ou Contact ou Coordonnées) -

1. Article publié dans la revue du Ministère de l'Environnement du Burkina Faso ;
2. Extrait document technique de candidature à un financement Union Européenne ;

Ces documents sont disponibles sur demande.